



POUR AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS SNCF RÉSEAU PROCÈDE À DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION

**INTERVENTION
DE JOUR DU
12/06/2023 AU
25/08/2023***

* Ces dates sont susceptibles d'évoluer
selon l'avancée des travaux

Objectifs :

- La sécurité des circulations
- La régularité des circulations
- La sécurité des personnes



Ces travaux d'entretien
porteront sur :

- **Ligne Brétigny à la Membrolle-sur-Choisille**
- **Communes St-Cyr-sur-Loire, Mettray, Chanceaux-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Parçay-Meslay, Monnaie, Crotelles, Villedomer, Château-Renault, St-Gourgon, St-Amand-Longpré, Nourray, Huisseau-en-Beauce, Villerable, Marcilly-en-Beauce, Naveil, Vendôme, Pezou, Freteval, St-Hilaire-la-Gravelle, St-Jean-Froidmentel, Cloyes-les-Trois-Rivières.**

CONTACTS

SNCF RESEAU / Infrapol Centre

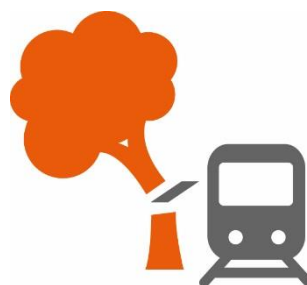
06 09 86 93 18

tr.vegetation@sncf.fr



TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ABORDS DE LA VOIE FERRÉE

Nous allons prochainement procéder à des travaux d'entretien de la végétation. S'ils peuvent parfois générer quelques nuisances, sonores notamment, ces travaux d'entretien sont pourtant obligatoires et nécessaires.



POUR SNCF ET LES ENTREPRISES TRAVAUX :

les travaux permettent de sécuriser les circulations, de limiter les incidents régularité liés à la végétation, d'assurer la visibilité pour la conduite des trains et garantissent un accès plus facile aux agents et aux services de secours.



POUR LES USAGERS ET RIVERAINS :

en évitant les chutes d'arbres sur les voies ferrées ou dans les propriétés environnantes, ces travaux contribuent à la sécurité et à la régularité de vos trains.



NOUS VOUS REMERCIONS POUR
VOTRE COMPRÉHENSION.